

En janvier 2021, un logement d'urgence va être ouvert

En ces temps de crise sanitaire, le CCAS a annoncé promouvoir plusieurs actions solidaires : la création d'un bon d'urgence alimentaire, une aide au permis de conduire, ou encore l'ouverture d'un logement d'urgence, destiné aux personnes vulnérables ou victimes de violences conjugales.

En partenariat avec la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations du Jura (DDCSPP 39), la commune de Cousance ouvre, à partir du 1^{er} janvier 2021, un logement d'urgence sur le territoire de Jura Sud. Cet appartement de nature F2 pourrait être mis à disposition en faveur de personnes en très grande précarité pour un séjour de courte durée. Le pôle social du 115 a la charge d'affecter le logement aux personnes vulnérables ou subissant des violences conjugales.

La DDCSPP39 prend en charge la location et une partie de l'aménagement du logement afin que ce dernier présente des éléments de confort de premier niveau : lits, table, frigo, alimentation en produits secs, vaisselle etc. « Avec ce projet, la nouvelle équipe municipale souhaite faire évoluer significativement le CCAS afin qu'il soit la structure référente des Cousançais en



Christian Bretin, maire de Cousance, Josiane Bougaut, vice-présidente du CCAS, Eliane Dauvergne, adjointe aux affaires sociales, à l'initiative du projet d'aide au permis de conduire. Photo Progrès/Philippe CHAVANNE

difficulté », souligne le président du CCAS Christian Bretin.

Création d'un bon d'urgence alimentaire

Le CCAS a aussi créé un bon d'achat alimentaire d'urgence pour les personnes ou les familles qui rencontrent des difficultés graves. Proposée par l'assistante sociale et instruit par le CCAS de Cousance, cette aide vise à réaliser des achats de première nécessité d'alimentation et d'hygiène, à l'exclusion d'achat d'alcool. Cette assistance est apportée sous la forme d'un bon d'achat en partenariat avec le supermarché Colruyt de Cousance. Le bon d'achat ne pourra être supérieur à 70 € et sera calculé selon la taille de la famille.

Aide au permis de conduire

De plus, le CCAS favorise l'accès au permis de conduire aux jeunes cousançais âgés entre 18 et 25 ans en offrant une bourse de 200 €. En contrepartie, le

bénéficiaire réalisera 20 heures d'activités pour la commune. Cette aide est limitée aux six premiers Cousançais qui en feront la demande. Les inscriptions pourront se faire jusqu'au 31 mai 2021 auprès de la mairie.

Le dispositif Monalisa, contre l'isolement des seniors

La Mobilisation nationale contre l'isolement social des âgés (Monalisa) doit promouvoir selon Christian Bretin « les actions bénévoles de proximité et favoriser les coopérations entre acteurs associatifs, professionnels et institutionnels, pour encourager les liens intergénérationnels afin de rompre l'isolement des personnes âgées. » Aujourd'hui, malgré la crise sanitaire, six bénévoles cousançaises ont débuté des visites auprès de douze personnes âgées.

De notre correspondant,
Philippe CHAVANNE

6

C'est le nombre de jeunes Cousançais qui pourront bénéficier de l'aide de 200 euros pour le permis de conduire.

Renseignement en mairie :
03.84.85.90.21